

16 AOUT 2012

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N°

A3078

A&B EXPERTISE COMPTABLE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 4 RUE SAINT CHRISTOPHE
83 170 BRIGNOLES
752 139 683 RCS DRAGUIGNAN

DECISIONS DE LA PRESIDENTE
EN DATE DU 11 JUILLET 2012

L'an deux mille douze,
et le 11 juillet, à dix heures, au siège social,

Madame la présidente précise l'objet des présentes décisions :

- *transfert de siège social*
- *Modification corrélative des statuts,*

Madame la présidente prend ensuite les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

La Présidente décide de transférer le siège social, à compter de ce jour, de 4 Rue Saint Christophe 83 170 BRIGNOLES au Quartier du Pré de Pâques, Immeuble le Célémi, 83170 BRIGNOLES ;

DEUXIÈME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, Madame la présidente décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts :

« Article 4 - Siège Social

Le siège est fixé Quartier du Pré de Pâques, Immeuble le Célémi, 83 170 BRIGNOLES

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe, par simple décision du président, qui, dans ce cas, est autorisé à modifier en conséquence les statuts de la société, sous réserve de ratification par la prochaine décision de la collectivité des associés, et, partout ailleurs en France, en vertu d'une délibération de la collectivité des associés. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par Delphine ABAD FRANCOIS, Présidente de la société A&B EXPERTISE COMPTABLE.

La Présidente,

Delphine ABAD FRANCOIS

